

Les communes liées à des membres du gouvernement perçoivent-elles davantage de financements ?

Les résultats d'une étude rédigée par
Brice Fabre et Marc Sangnier

Référence de l'étude

« [What motivates French pork: Political career concerns or private connections?](#) », AMSE Working Papers 1705, 2017.

- Les communes reçoivent en moyenne 45% de subventions d'investissement de plus de la part de l'État lorsqu'un de leurs anciens élus municipaux est nommé ministre.
- Le montant annuel total de subventions versées au titre de ces liens entre communes et membres du gouvernement s'élève à 30 millions d'euros.

Les choix discrétionnaires faits par les personnalités politiques dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions trouvent un écho croissant dans le débat public. Dans cette étude, nous nous intéressons à la façon dont les subventions d'investissement perçues par les communes françaises varient selon que ces dernières bénéficient ou non d'un lien avec un membre du gouvernement.

Notre étude porte sur les subventions attribuées par le gouvernement français aux communes de plus de 3 500 habitants entre 2002 et 2011. Nous établissons la cartographie des liens entre les membres du gouvernement et les municipalités à partir des étapes de leur carrière. Nous identifions notamment les villes dans lesquelles un futur ministre a occupé un mandat de conseiller municipal ou de maire avant de devenir membre du gouvernement. En observant les subventions perçues par les communes (disponibles auprès de la Direction Générale des Finances Publiques), nous parvenons à estimer le rendement d'un tel lien pour les municipalités concernées.

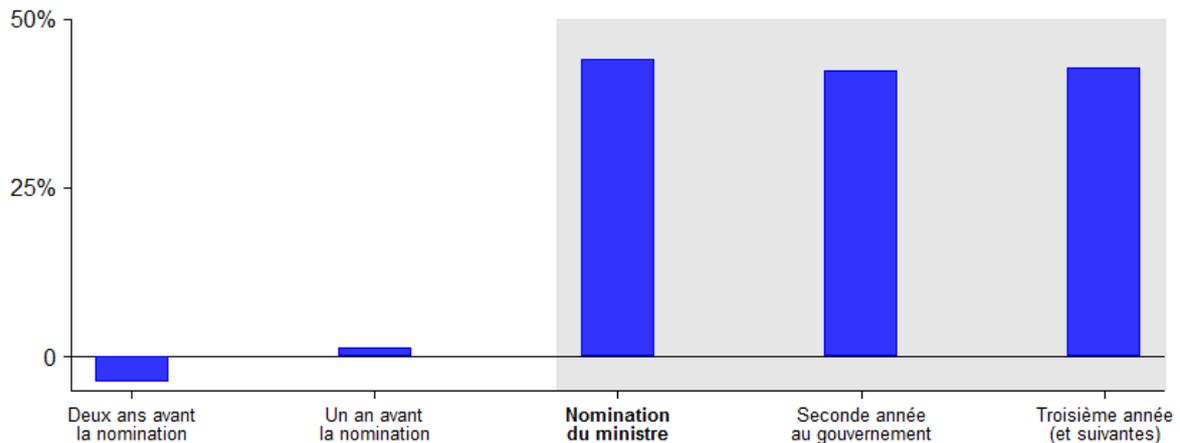
Des communes favorisées

Les résultats de nos estimations montrent que le montant par tête des subventions d'investissement reçu par une commune s'accroît d'environ 45% dès lors qu'une personnalité politique y ayant occupé un mandat municipal devient membre du gouvernement. Ce phénomène suggère que certaines municipalités sont favorisées au détriment d'autres qui ne bénéficient pas de tels liens avec le gouvernement.

Le montant total des subventions d'investissement allouées sur la base des liens unissant ministres et municipalités s'élève à environ 30 millions d'euros par an, soit 8% de l'ensemble des subventions d'investissement attribuées annuellement par le gouvernement aux communes.

La périodicité des données actuellement disponibles (de 2002 à 2011) ne permet pas de rechercher rigoureusement d'éventuelles différences entre gouvernements de gauche et de

Subventions d'investissement reçues par les communes
 dans lesquelles un ministre a occupé un mandat municipal
 (écart en pourcentage par rapport aux autres communes)



Sources : Direction Générale des Finances Publiques, calculs des auteurs.

droite. Les données concernant les comptes des municipalités françaises sont néanmoins suffisamment riches pour analyser plus finement certains mécanismes. Elles permettent ainsi d'étudier si les communes bénéficiant d'un lien à l'un des membres du gouvernement en tirent parti pour se voir attribuer davantage de subventions non seulement par l'état central, mais aussi par les départements ou les régions. Notre analyse montre que ce n'est pas le cas, ce qui suggère soit que les ministres n'utilisent pas leur position pour peser sur les décisions de ces collectivités, soit qu'ils ne sont pas en mesure de le faire.

Un financement ciblé

Nous montrons par ailleurs que les subventions sont ciblées précisément et que les gains que peuvent en retirer les municipalités ne dépendent pas du rang du ministre. Il apparaît en effet que les communes voisines d'une municipalité dans laquelle un ministre a effectué une partie de sa carrière d'élu ne tirent aucun bénéfice de ce lien et que les communes liées à un ministre délégué ou à un secrétaire d'état voient les subventions qu'elles reçoivent s'accroître autant que celles liées à un ministre ou à un ministre d'état. Pour finir, notre analyse permet également de documenter la persistance de l'effet. Nous montrons ainsi qu'une fois qu'un ministre quitte le gouvernement, la commune à laquelle il est lié continue de recevoir davantage de subventions. Ce résultat peut s'expliquer par l'influence persistante d'un ancien ministre ou traduire la meilleure connaissance du processus d'allocation des subventions que les communes ont pu acquérir via leur lien avec un membre du gouvernement.

Les auteurs

Brice Fabre (brice.fabre@ipp.eu) est économiste à l'Institut des politiques publiques (IPP) et doctorant à PSE - Ecole d'économie de Paris;

Marc Sangnier (marc.sangnier@univ-amu.fr) est maître de conférences à Aix-Marseille Université (Aix-Marseille School of Economics).